

Lauréat de l'avis de recherche des trésors du développement durable 2008

Le Conseil régional Rhône-Alpes distingue

*l'association de développement du commerce
du VI^e arrondissement de Lyon
pour son plan de déplacements interentre prises*

Cette distinction, qui est dotée d'une subvention et d'un accompagnement, vous a été remise par **Didier Jouve**, Vice-président délégué à l'Aménagement et à l'Animation des territoires, et au Développement durable, **le 19 janvier 2009**, lors d'une cérémonie officielle, placée sous la présidence d'honneur de **Jean-Jack Queyranne**, Président du Conseil régional Rhône-Alpes.

Cet avis de recherche a l'ambition d'encourager les idées nouvelles et les initiatives favorisant l'éclosion du développement durable sur le territoire rhônalpin. Il conforte la politique globale de développement durable définie en 2004 par le Conseil régional Rhône-Alpes.



Le Président du Conseil régional

Jean-Jack Queyranne